

Fédération Française des Motards en Colère

COMPTE-RENDU

Assemblée Générale Ordinaire 2014 – FFMC 74 le vendredi 6 février 2015 à 19h00

HOTEL BELLEVUE – 90, AVENUE DE GENEVE - ANNECY

L'Assemblée Générale Ordinaire 2014 de l'antenne FFMC 74, convoquée conformément aux statuts de l'antenne, dans les délais, est déclarée ouverte par Isabelle, coordinatrice de l'antenne, à 19h10.

En préambule, le point de situation sur les votants et les nominations :

Résultats de la liste des présents – feuille d'émargement

Nombre de présents :18.....

Pour le quitus de l'exercice 2014 :

Nombre d'adhérents présents :17..... (à jour de cotisations en 2014)

Nombre de pouvoirs : 5..... (idem)

Nombre de votants :22..... (idem)

Pour les délibérations et l'élection des membres du Conseil 2015

Nombre d'adhérents présents :17..... (à jour de cotisations)

Nombre de pouvoirs :5..... (idem)

Nombre de votants :22..... (idem)

Nomination du secrétaire de séance

Est nommé (e) secrétaire séance :...Patrick

Nomination des scrutateurs

Sont nommés scrutateurs :...Ludovic et Gilbert

Fédération Française des Motards en Colère

FFMC 74 - Antenne de Haute-Savoie - 71, avenue de Genève – 74000 ANNECY – Tél. 06.82.29.14.71

ffmc74@ffmc.fr - <http://www.ffmc-74.fr>

ORDRE DU JOUR :

L'Assemblée se réunit pour examiner les 6 points portés à l'ordre du jour :

1. – Rapport moral et d'activité 2014 (document en annexe 1)

Isabelle donne lecture du rapport moral puis, parallèlement à une présentation PowerPoint, elle parcourt les activités 2014 de l'antenne, présentées en 4 rubriques :

- 1. Fonctionnement :** financement – adhésions – Conseil de l'antenne
- 2. Rassemblements :** réunions mensuelles – Mouvement – Conseils de Région – Journées Techniques et d'Information (JTI) – les Assises
- 3. Actions 2014:** Salon de la Moto La Roche-sur-Foron – Spadino – Rallye « Suivez la piste de la FFMC » - Portes Ouvertes FFMC 74
- 4. Communication :** adhérents – médias – élus & acteurs Sécurité Routière

Un point est également fait sur les perspectives / actions pour 2015

Concernant le point sur l'année 2015, Patrice s'enquiert de l'action « relai Calmos » prévue en septembre au Col des Montets. Isabelle confirme que cette opération est en projet, précisant que les relais ne sont pas forcément liés au GEM (grands événements motards) mais peuvent être organisés par les antennes, sous réserve de respecter un certain nombre de critères : boissons offertes, petits services mécaniques (graissage chaîne, par ex.) et annonce du relai prévu au SN au minimum 2 mois avant l'opération pour permettre le relai de l'info.

Le rapport 2014 ne suscite pas d'autres questions ou de remarques.

2. - Rapport financier 2014 (document en annexe 2)

Le rapport financier 2014 établit que le solde des comptes représente un montant de € 1'777,59 sur compte bancaire et de € 56,44 sur compte livret.

Le résultat net de l'exercice est de € 400,96.

Ludo et Gilbert apportent quelques commentaires des différents postes charges/produits des comptes, qui ne suscitent pas de questions ou de remarques.

3. – Approbation des rapports 2014 et quitus pour les comptes 2014

S'agissant du rapport moral et d'activité 2014, les votants (adhérents en 2014) sont invités à répondre aux questions suivantes :

QUI EST CONTRE ?	0
QUI S'ABSTIENT ?	0
QUI EST POUR ?	21 (Catherine ayant quitté la réunion, nb votant réduit à 21)

RESULTAT : le rapport moral et d'activité 2014 de l'antenne FFMC 74 est approuvé à l'unanimité.

3. – Approbation des rapports 2014 et quitus pour les comptes 2014 (suite)

S'agissant du rapport financier – approbation des comptes 2014 et quitus, Isabelle invite les votants (adhérents en 2014) à répondre aux questions suivantes

QUI EST CONTRE ? 0
 QUI S'ABSTIENT ? 0
 QUI EST POUR ? 21 (Catherine ayant quitté la réunion, nb votant réduit à 21)

RESULTAT : les comptes 2014 de l'antenne FFMC 74 sont approuvés à l'unanimité et le Conseil obtient le quitus pour cet exercice.

4. – Election des membres du Conseil d'Administration

Un rappel : les statuts de l'antenne ont été modifiés fin 2014. Précédemment, les membres du Conseil étaient élus pour 1 an et de fait, tous démissionnaires à chaque AGO.

Désormais, l'article 9.1 des statuts indique :

« le Conseil comprend 3 membres minimum et 9 membres maximum, élus par l'Assemblée Générale Ordinaire parmi les personnes physiques, adhérentes à la FFMC 74, et à jour de cotisation. »

Article 9.2 : *« les membres du Conseil sont élus pour 3 ans, renouvelables par tiers. Les membres sortants sont rééligibles. Les candidatures peuvent être présentées lors de la convocation à l'AGO ou lors de l'AGO »*

Tout d'abord, chacun des membres du Conseil démissionnaire est invité à dire quelques mots (raisons de son attachement à la FD, sujets qui l'intéressent plus particulièrement, etc...) et à annoncer s'il se représente ou pas : (liste ci-dessous par ordre alphabétique des noms de famille)

Ludovic Alberti :	oui
Jean-Luc Descloux :	oui
Alain Dunaux :	excusé (a fait savoir qu'il souhaite se représenter)
Hélène Elefterakis :	excusée (a fait savoir qu'elle ne souhaite pas se représenter)
Gilbert Elefterakis :	oui
Patrick Marguerettaz :	oui
Isabelle Marguerettaz :	oui
Patrice Moreaux :	oui
Dom Usoulet :	oui
Georges Vanel :	oui

Ensuite, la question est posée : y a-t-il parmi les adhérents présents, à jour de cotisation, des personnes intéressées à faire partie du Conseil ?

Patrice Guinot se déclare intéressé à rejoindre le CA de l'antenne.

4. – Election des membres du Conseil d'Administration (suite)

Une discussion s'engage alors sur la candidature d'Alain, absent, et il est conclu que notre ami, membre fondateur, restera intégré dans un CA élargi.

Il reste deux questions :

1^{ère} question : S'agissant de l'élection des membres du Conseil, les votants sont invités à répondre à la question suivante : êtes-vous d'accord de procéder par une élection groupée ?

QUI EST CONTRE ?	0
QUI S'ABSTIENT ?	0
QUI EST POUR ?	21

RESULTAT :

l'élection des membres du Conseil 2015 par un vote groupé est acceptée à l'unanimité

2^{ème} question : s'agissant de l'élection des membres du Conseil, Isabelle invite les votants à répondre à la question suivante : acceptez-vous d'élire les membres suivants pour composer le Conseil d'Administration de l'antenne FFMC 74, pour l'année 2015 :

Ludovic Alberti	Jean-Luc Descloux	Gilbert Elefterakis
Patrice Guinot	Isabelle Marguerettaz	Patrick Marguerettaz
Patrice Moreaux	Dom Usoulet	Georges Vanel

QUI EST CONTRE ?	0
QUI S'ABSTIENT ?	0
QUI EST POUR ?	21

RESULTAT : à l'unanimité, les 9 adhérents cités ci-dessus sont élus membres du Conseil FFMC 74 pour l'année 2015.

Merci à tous et bienvenue à Patrice Guinot !

5.- Adhésion de l'antenne FFMC 74 à la FFMC Loisirs

Isabelle rapporte que le CA a souhaité soumettre cette question lors de la présente AG ; elle indique que depuis trois ans, la FFMC Loisirs, bien sûr issue de la FFMC et créée il y a plus de 30 ans, a entrepris une restructuration : elle vise notamment à poursuivre l'opération « Tasse pour le Bol » et ses objectifs restent l'accompagnement et la formation des jeunes à la sécurité routière, à la solidarité, à la vie en collectivité, au civisme et à la citoyenneté. Pour soutenir cette structure, l'adhésion de l'antenne est possible et la cotisation est fixée à € 58.--/an :

A l'unanimité, les présents approuvent l'adhésion de l'antenne 74 à la FFMC Loisirs.

6.- Questions diverses

Olivier fait remarquer que sur le formulaire d'adhésion FFMC en ligne, l'abonnement annuel à Motomag est proposé à € 29.-- , alors qu'en réalité, le prix est désormais de € 32.-- : il faudrait rectifier ! Fabien se charge de faire suivre cette remarque.

Fabien rappelle par ailleurs que le soutien des adhérents FFMC à Motomag est indispensable et qu'il faut en tous les cas « être prescripteurs les uns des autres » !

Il enchaîne sur le sujet du « projet associatif et fédéralisme », un groupe de travail étant constitué ; les statuts de la Fédération sont également en cours de révision. Fabien évoque également le projet en discussion concernant « le sociétaire adhérent », l'idée étant que tout nouveau sociétaire de la Mutuelle des Motards soit affilié pour 1 an à la FFMC, son adhésion étant prise en charge par la Mut : à charge des antennes d'accueillir ces nouveaux adhérents et de leur donner les motivations de continuer à adhérer !

Enfin, Fabien rappelle la présence de représentants de notre Fédération au **Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR)** : au cœur des discussions sur la SR, amenant des propositions concrètes et travaillant sur l'image du motard, notamment...

Jean-Luc rappelle que – pour le rallye « Suivez la piste de la FFMC » il convient de rechercher des lots auprès de partenaires, commerçants, pas forcément en lien avec la moto : il a obtenu, l'an dernier et idem pour cette année, des descentes en rafting : que chacun y pense !

A l'issue de ces discussions, Isabelle remercie les présents pour leur participation à cette AG, Fabien membre du Bureau National de la FFMC, et un clin d'œil spécial pour Chantal et Bernard venus du 69 !

Le nouveau Conseil s'engage à être actif, présent, sur le terrain, représentatif des valeurs de la FFMC, toutes les actions étant rendues possibles aussi grâce soutien apporté par les adhérents : un grand merci à toutes et à tous !

FIN DE REUNION à 21h00

Pour le Conseil FFMC 74

Isabelle Marguerettaz

Jean-Luc Descloux

Annexes : 1 – rapport moral et d'activité 2014
2 – rapport financier 2014

Annecy, le 19.03.2015/ISM

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2014

soumis à l'approbation en

Assemblée Générale Ordinaire 2014 - FFMC 74

6 février 2015

Salle de réunion - Hôtel BELLEVUE
90, avenue de Genève – 74000 ANNECY

Janvier/ISM

Fédération Française des Motards en Colère

FFMC 74 - Antenne de Haute-Savoie - 71, avenue de Genève – 74000 ANNECY – Tél. 06.82.29.14.71

ffmc74@ffmc.fr - <http://www.ffmc-74.fr>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Conformément à nos statuts, nous nous réunissons aujourd'hui en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) afin de faire le point sur le fonctionnement de notre association durant l'année 2014 et de vous rendre compte des actions menées.

Nous vous souhaitons la bienvenue et nous sommes heureux de vous voir à cette occasion.

Pour ce qui est du rapport moral : nous rappellerons une fois encore qu'après 2012, année de changements radicaux au sein de l'antenne FFMC de Haute-Savoie, (la totalité des 9 membres de l'ancien Conseil ayant démissionné en septembre 2012), l'année 2013 avait été mise à profit par les 8 nouveaux membres du Conseil d'Administration pour se mettre en lien avec les instances, les antennes et les partenaires du Mouvement FFMC.

2014 nous a permis de revenir sur le terrain, avec des actions FFMC dans notre département, notamment :

- sur appel national de notre Fédération, nous avons organisé une manifestation en avril 2014, réunissant près de 350 motards pour dire : « non à l'inflation sécuritaire et à une baisse de la vitesse à 80 km/h » et donnant l'occasion à une délégation de notre antenne d'être reçue en préfecture pour une entrevue
- l'opération « Motard d'un Jour », action de sensibilisation sur la problématique des infrastructures routières, nous a permis de rencontrer élus et représentants du Conseil Général.
- Quant au travail de recensement des parkings 2RM ainsi que nos propositions d'amélioration et d'aménagement de parkings supplémentaires, nous avons pu les présenter à la Mairie d'Annecy.

Par ailleurs, des représentants de l'antenne n'ont manqué aucun des rendez-vous FFMC et ont participé aux Conseils de région, aux Assises, aux JTI, autant d'occasions de se former, de s'informer et de poursuivre collégialement l'élaboration du projet associatif (PA) de notre Fédération.

Le temps nous a par contre manqué pour l'organisation de balades, mais nous avons pu cependant proposer, pour la seconde année, notre rallye moto touristique.

L'agenda 2015 est d'ores et déjà chargé, entre les rendez-vous FFMC et les actions locales à mener : nous tenterons bien entendu de faire au mieux, d'être sur le terrain, de défendre nos droits de motards, de sensibiliser aux spécificités de la conduite 2RM, de prôner le partage de la route, la formation ! et n'hésitez pas à nous rejoindre, car « si chacun participe un peu, ensemble, nous pourrions faire beaucoup ! »

Concernant la présentation des activités 2014 de l'antenne, elle sera articulée en 4 rubriques :

- | | |
|----------------------------|---|
| 1. Fonctionnement : | financement–adhésions–conseil d'administration de l'antenne |
| 2. Rassemblements : | réunions mensuelles – Mouvement – Conseils de Région – Journées Techniques et d'Information (JTI) – les Assises |
| 3. Actions 2014 : | Salon de la Moto La Roche-sur-Foron – Manif - Spadino – Motard d'un Jour – Rallye « Suivez la piste de la FFMC » - Stage « montagne » AFDM spécial filles - Interventions ERJ – Parkings Annecy - Accueil motard « café-croissant » |
| 4. Communication : | adhérents – médias – élus & acteurs Sécurité Routière |

Puis un point sera fait sur les perspectives 2015

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

1. Fonctionnement :

En ce qui concerne le **financement**, il a été assuré principalement grâce aux adhésions de nos adhérents ; quelques dons et ventes de produits FFMC (détails dans le rapport financier) ont aussi contribué à un résultat positif à fin 2014.

Notre antenne a renoncé à solliciter la préfecture dans le cadre de subventions PDASR - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière -, (étant rappelé que précédemment, l'ancien Conseil obtenait jusqu'à € 10'000.--/an de subventions !).

Pour ce qui est des **adhésions**, à rappeler que sur les € 39.-- de cotisations versées, 13 euros reviennent à l'antenne, 1,50 euro vont à la Fédération Européenne (FEMA) et 24,50 euros vont à nos instances nationales.

Notre antenne a compté 112 adhérents en 2014. Votre adhésion est un soutien essentiel ; un grand merci à vous, qui faites et refaites ce geste, année après année, pour nous donner les moyens de rester indépendants et de mener des actions !

Enfin, s'agissant du **conseil d'administration** de l'antenne, il a été composé en 2014 de 10 membres : Isabelle Marguerettaz, coordinatrice, Jean-Luc Descloux, coordinateur adjoint, Hélène Elefterakis, Ludovic Alberti, trésorier, Gilbert Elefterakis, trésorier adjoint, Alain Dunaux, Patrick Marguerettaz, Patrice Moreaux, Georges Vanel et Dominique Usoulet.

Nous n'avons pas instauré de bureau au sein du Conseil, chacun donne son avis puis lorsque qu'une position ou décision collective a été prise, ensuite chacun la respecte et la défend.

Nous bénéficions également du soutien précieux d'adhérents actifs : Catherine, Pascal, Michel, David, Vincent, présents lors des réunions, et lors des actions. Jimmy nous a aidé à la mise en forme du site internet de même que Norbert, coordinateur FFMC 73 et Erik, secrétaire FFMC 69. Pas de nouvelles de Patrick, qui avait endossé la fonction de correspondant StopVol pour l'antenne 74, et qui est sans doute entrain de préparer son départ de Hte-Savoie. Enfin, Norbert et/ou Fabien – élu au Bureau National lors des Assises - participent – quand ils le peuvent – à nos réunions mensuelles et nous sommes heureux de les accueillir à ces occasions.

2. Rassemblements FFMC :

10 **réunions de l'antenne** se sont tenues en 2014 ; pour cause de météo capricieuse, nous n'avons pas pu faire celle de juillet comme prévu à l'issue d'une petite balade moto du côté de Thonon. Les réunions – qui se tiennent dans les bureaux de la Mutuelle à Annecy - font désormais l'objet d'un compte-rendu, avec convocation et ordre du jour, envoyés à l'ensemble des adhérents.

En 2014 a eu lieu une **réunion « Mouvement »** le 12 décembre à Chambéry, moment où chacun peut venir découvrir le Mouvement FFMC, sur le plan local, la réunion se faisant en synergie FFMC 73 et 74 : on y cause des structures et des commissions de la FD : AFDM, Mutuelle des Motards, Motomag, FFMC Loisirs, ERJ. Ces réunions sont initiées par Olivier Chamey - responsable du Bureau de la Mutuelle des Motards d'Annecy – qui y travaille avec Laurence Lamiable et David Raverat, - ainsi que par Norbert Cabrol – coordinateur de la FFMC 73 et délégué bénévole et Fabien Delrot également délégué bénévole de la Mutuelle.

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

2. Rassemblements FFMC : (suite)

Autres occasions de rencontres : le **Conseil de Région (CdR)**. 11 antennes FFMC sont regroupées dans le CdR Rhône-Alpes-Auvergne (CdR RAA) : l'Ain, la Drôme/Ardèche, l'Isère, le Jura, la Loire, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Saône et Loire, la Savoie et la Haute-Savoie.

Les CdR se tiennent deux fois par an et depuis 2013, une nouvelle formule est expérimentée : ces rassemblements – qui réunissent une cinquantaine de participants – se tiennent sur un WE.

Le samedi sert à évoquer des problématiques régionales et à la formation du militant (par échange de compétences), le dimanche est consacré à des sujets nationaux (l'ordre du jour est commun aux 9 CdR), en présence de deux élus du Bureau National et de représentants des partenaires du Mouvement FFMC. Ces réunions ont pour but de générer une dynamique régionale, de constituer une entité intermédiaire entre le national et l'antenne. En 2014, un CdR s'est tenu dans le Puy-de-Dôme les 8 et 9 février et à l'automne, c'est l'antenne 73 qui nous a accueilli à Lescheraines, le WE des 18 et 19 octobre.

Les Journées Techniques et d'Information (JTI)

Réunissant quelques 200 participants, ce rassemblement est un lieu de formation de militants. Ceux-ci y partagent leur temps entre présentations d'intervenants extérieurs, ateliers de travail et échanges avec des représentants d'autres antennes. Après plusieurs éditions à Cussac dans le Limousin, nous avons découvert un nouveau centre d'accueil à Vogüe, en Ardèche : les JTI s'y sont tenues les 15 et 16 novembre 2014 et le fil rouge de ce WE de formation a été « inscrire les 2RM dans les mobilités de demain ».

Enfin, **les Assises** – qui se tiennent traditionnellement le WE de la Pentecôte – constituent le grand rassemblement national de la FFMC et des structures FFMC (env. 700 participants). Pour la 4^{ème} (et dernière) année, elles ont eu lieu à Lamoura, dans le Jura, les 7-8-9 juin 2014 : c'est là que l'on y fait le bilan de l'exercice écoulé et qu'y sont déterminées les grandes orientations politiques, c'est là également que sont élus les membres du Bureau National. Faits marquants pour cette édition 2014 : deux motions adoptées sur le logo de la FFMC, en complément du vote de 2013 qui avait introduit une signature : « MOTARDS ET CITOYENS ». Maintenant, on a le choix de la faire figurer ou pas. Enfin, événement rarissime car généralement, les candidats sont peu nombreux ! : un Bureau National au complet (9 membres dont 5 nouveaux entrants) est issu de ces Assises !

3. Actions 2014 :

Notre antenne, invitée par la Mutuelle des Motards à partager son stand, a pu être présente lors du **Salon de la Moto de la Roche-sur-Foron** les 22 et 23 mars 2014, tenant également la consigne casques (en fait, transformée en « consigne parapluies » compte tenu des conditions météo !) Une occasion de rencontres, notamment avec plusieurs de nos députés, de discussions, distribution de Motomag, de flyers appelant à la manifestation du 12 avril 2014 avec signature d'une pétition pour soutenir le mot d'ordre « non à la baisse de la vitesse à 80km/h, pour une autre politique de sécurité routière, avec et pour les usagers et non contre eux ! », vente de produits FFMC et 15 adhésions : un beau succès et un grand merci aux présents, bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce WE !

12 avril 2014 : une première pour notre nouvelle équipe : organiser une **manifestation** ! la FFMC a en effet lancé un appel national : « **baisse de la vitesse à 80km/h : non à l'inflation sécuritaire** ! », tous les usagers de la route étant invités à se mobiliser.

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

3. Actions 2014 : (suite)

Près de 350 motards haut-savoyards ont formé un convoi au départ de Bonneville et ont rejoint Annecy centre-ville, stationnant devant les grilles de la préfecture pendant qu'une délégation de l'antenne était reçue et exposait les arguments de la FFMC, remettait un dossier étayé et une pétition de 1'500 signatures contre cette mesure. Cette manifestation, qui a mobilisé près de 65'000 motards sur le plan national, a produit son effet puisqu'il n'est désormais question que « d'expérimentation » sur quelques tronçons particulièrement accidentogènes et non pas d'appliquer cette mesure sur tout le réseau secondaire.

La commémoration pour **Spadino** s'est déroulée le 26 et 27 avril 2014, selon une toute nouvelle formule puisque le passage du tunnel du Mont-Blanc, en convoi motard, n'est plus autorisé pour des motifs de sécurité du TMB.

La CIM – Coordinamento Italiano Motociclisti – organisatrice de cet événement, a donc donné rendez-vous aux motards à Courmayeur pour cette 15^{ème} édition. Notre antenne y a été présente avec un stand « accueil et boissons chaudes offertes ». Météo peu clémente, changement des habitudes, au final peu de participants mais, autour de Mme Le Maire de Courmayeur Fabrizia DERRIARD, des représentants de la CIM – Marco Polli son Président, de la FFMC – dont Christian Jamet - d'Elio Marliez, chef de la sécurité du GEIE TMB, un moment de solidarité motarde très fort en émotions.

L'opération « **Motard d'un Jour** » a été organisée à la date du 27 mai 2014 : invitation lancée à la Mairie d'Annecy, à la Communauté d'agglomération d'Annecy, au Conseil Général et à la préfecture. Elus et fonctionnaires des services de voirie, chargés des transports et de la mobilité, acteurs en sécurité et prévention routière ont été conviés à parcourir un circuit, en passagers sur nos motos, l'objectif étant de les sensibiliser sur les problématiques rencontrées par les conducteurs de 2RM. Débriefing dans les bureaux de la Mutuelle des Motards, échanges enrichissants de part et d'autre, remise d'un dossier avec extraits du guide du CERTU et divers documents FFMC.

La seconde édition de notre **rallye touristique moto « Suivez la piste de la FFMC »** s'est déroulée le 22 juin 2014. Point de rendez-vous : sur la piste moto-école AFDM de Pascal Marcon, ANNECY Moto-Ecole, qui avait concocté un parcours à allure lente pour nos participants ; ceux-ci ont ensuite reçu leur feuille de route, les conduisant sur un beau parcours, agrémenté de questionnaires & autres étapes, pique-nique au Lac de Montriond et jeux d'adresse. Point de rassemblement à Cornier – piste moto-école ECF LEGON - pour épreuve finale – parcours de maniabilité préparé par Gilbert, apéro avec désormais traditionnelle sangria (ss alcool) de Jean-Luc et distribution des lots. Une journée conviviale et une occasion aussi de faire connaître la FFMC, l'Assurance Mutuelle des Motards et l'AFDM ! merci à tous les participants – un appel de phare spécial à Chantal & Bernard, rencontrés lors de la commémoration Spadino, et venus (de loin) nous rejoindre pour cette belle journée ! un grand merci aussi à notre équipe de bénévoles, indispensables pour l'encadrement et le succès de cet événement.

Et le 28 juin 2014 : **stage AFDM « montagne » spécial filles adhérentes FFMC**, organisé par Pascal Marcon d'Annecy Moto Ecole et son moniteur Fabrice : que du bonheur ! pour les participantes, enthousiastes, motivées et appliquées à la mise en œuvre de la technique du contre-braquage, étude des trajectoires et mise en pratique sur un super parcours de routes de montagne. Débriefing en fin de journée avec visionnage film vidéo. Cette belle journée a été racontée dans Motomag – article sur édition numérique – actualités des régions.

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

3. Actions 2014 : (suite)

Une autre « première » également en 2014 : **intervention ERJ** (Education Routière de la Jeunesse) dans deux collèges du département. Sur la base transmise par les copains FFMC 73 formés ERJ, Hélène, Gilbert et Georges ont animé des présentations ERJ à Cluses et à Collonges-s-salève devant des collégiens, attentifs et intéressés à ce moment de sensibilisation à la sécurité routière et à l'équipement de protection, message dispensé par des motards expérimentés et partageant leur connaissance pratique de la route et de la conduite !

La problématique du **stationnement des 2RM à Annecy** nous a également occupés : recensement des zones de parking existantes via des fiches récapitulatives (accès, nombre, signalétique, etc.), propositions d'amélioration, élaborations de propositions d'aménagement de parkings supplémentaires dont certains « saisonniers », de façon à répondre à la demande en période estivale. Réunions de travail puis présentation de ce dossier en Mairie, notamment devant M. Bernard, Maire adjoint Délégué à la Mobilité urbaine et au Stationnement.

Et le samedi 6 décembre 2014, un moment de convivialité : **un accueil motard « café croissant »** durant toute la matinée, dans les bureaux de la Mutuelle des Motards. Occasion d'adhérer et de ré-adhérer, de passer prendre le tout nouveau guide édité par Motomag « les 100 conseils de conduite », de venir discuter, échanger. Un grand merci à tous nos visiteurs de ce jour-là : ce sont ces moments qui comptent aussi pour notre équipe, et de voir votre soutien nous renforce !

4. Communication :

Nous avons aujourd'hui de multiples outils à disposition pour communiquer mais pour autant, est-ce que nous nous en servons bien ? En tous les cas, un sujet d'actualité à l'interne de notre Fédération, qui travaille également sur son image, qui travaille à trouver les meilleurs moyens pour bien communiquer auprès des motards et plus largement auprès des utilisateurs de 2 et 3 RM.

Notre équipe tente en tout cas de remplir son rôle de « courroie de transmission » entre la FFMC et les adhérent-es de l'antenne 74 : informer des enjeux, des revendications et de leur pourquoi, mobiliser pour des actions et faire un retour sur les résultats des mobilisations, transmettre les communiqués de presse et les décryptages du Secrétariat National sur les sujets d'actualité (bilans de sécurité routière, CNSR, etc...) et trouver le juste équilibre dans le flux d'information est aussi une préoccupation !

Les **adhérents** de l'antenne sont ainsi principalement informés par le biais de leur adresse électronique : comptes-rendus de réunion, actualités ou communiqués de presse nationaux sont régulièrement transmis. Selon nos communications, et pour atteindre le plus grand nombre, elles sont également adressées par mail à des groupes constitués dans les contacts : sympathisants, motoclubs, concess, accessoiristes, presse, autorités, etc...

Un **nouveau site internet de la FFMC 74** a été lancé en avril 2014, développé sur un modèle commun à d'autres antennes du CdR RAA (69, 73) et une **page Facebook** a vu le jour en décembre 2014. Il nous faut désormais animer ces vecteurs de communication et toute personne intéressée à nous prêter main forte dans ces domaines est la bienvenue !

4. Communication : (suite)

Le contact avec les **médias** locaux s'est très légèrement amélioré : la manifestation du 12 avril 2014 a été relayée via articles dans la presse et un court sujet TV8 Mont-Blanc ; de même pour l'opération « Motard d'un Jour », le débriefing s'est fait en présence de journalistes (Dauphiné Libéré et Radio France Bleue Pays de Savoie). Cela étant, se mettre en lien avec les journalistes de notre département figure en bonne place dans la longue liste « des choses à faire » de notre antenne. Pour ce qui est de Motomag, ce journal – partenaire FFMC – constitue un accès évidemment privilégié pour la diffusion d'infos FFMC, mais notre antenne n'a plus de correspondant Motomag : un appel à candidature est lancé !

Enfin, en ce qui concerne les **élus**, quelques contacts ont pu être initiés lors du Salon de la Moto de La Roche-sur-Foron, lors de la manifestation du 12 avril 2014, lors de l'opération « Motard d'un Jour » M1J, qui nous a également permis de rencontrer des représentants du Conseil Général. Bons contacts avec la Mairie d'Annecy (parkings 2RM et M1J) et la CA2 (M1J). S'agissant de notre **préfecture**, hormis l'entretien que nous avons avoir à l'issue de la manifestation, aucune suite n'a été donnée à notre invitation à « Motard d'un Jour » et aucun autre contact courant 2014.

Perspectives pour 2015 :

Outre la participation de représentants de l'antenne aux rendez-vous FFMC tout au long de l'année (Conseil de Région, Assises, réunion des coordinateurs, JTI), et l'animation des réunions mensuelles de l'antenne

Nous serons présents :

- lors de l'Assemblée Régionale de la Mutuelle des Motards à Annecy le 12 mars 2015
- au Salon de la Moto de La Roche-sur-Foron les 28 et 29 mars 2015
- (en attente info sur le 16ème Mémorial Spadino – organisé par la CIM)

Nous organiserons :

- une journée « Motard d'un Jour » (action nationale de la FFMC – 1^{ère} quinzaine de juin)
- le rallye moto touristique « Suivez la piste de la FFMC le 28 juin 2015
- les balades FFMC
- un relais Calmos col des Montets – 5 septembre 2015
- et des actions FFMC, bien sûr !

Nous poursuivrons :

- le dossier « aménagement des parkings 2RM » avec la Mairie d'Annecy
- le repérage des « points noirs », et des infrastructures dangereuses.

Enfin, il nous faudra être présents, là où il s'agira de défendre les valeurs de la FFMC et les droits des utilisateurs des 2 et 3 RM, là où il s'agira de discuter de sécurité routière et d'offrir des alternatives à une vision « tout répressif », et nous répondrons « présents » aussi aux appels de mobilisation de nos instances nationales pour que 2015 soit une année riche de succès et d'avancées significatives d'une meilleure prise en compte des 2 et 3 RM.

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS ! Merci à vous, merci pour votre soutien !

Pour le Conseil FFMC 74

Isabelle Marguerettaz
Coordinatrice

Jean-Luc Descloux
coordinateur adjoint

Annexe : liste des activités 2014

Annecy, le 6 février 2015/ISM

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Liste des activités de l'antenne FFMC 74 pour 2014 :*Codes couleurs :**Interne antenne**Mouvement FFMC**Représentation extérieure*

Samedi 4 janvier 2014 : réunion de travail (parking Annecy)

Vendredi 10 janvier 2014 : réunion mensuelle de l'antenne

Samedi 18 janvier 2014 : accueil motard « café-croissant » Mutuelle

Mercredi 29 janvier 2014 : réunion de travail (parking Annecy)

Vendredi 6 février 2014 : réunion mensuelle de l'antenne

Samedi 7 février – dimanche 8 février 2014 : Conseil de Région RAA – Puy-Dôme (63)

Jeudi 13 février 2014 : réunion de travail (parking Annecy)

Mercredi 19 février 2014 : présentation ERJ par FFMC 73**Vendredi 28 février 2014 : Assemblée Générale FFMC 73 (Montmélian)**

Vendredi 7 mars 2014 : Assemblée Générale Ordinaire 2013 (Annecy)

Lundi 17 mars 2014 : réunion du Conseil

Samedi 22 mars – dimanche 23 mars 2014 : Salon de la Moto La Roche/Foron

Mercredi 26 mars 2014 : Assemblée Régionale Mutuelle des Motards (Annecy)

Vendredi 4 avril 2014 : réunion mensuelle de l'antenne

Mercredi 9 avril 2014 – jeudi 10 avril 2014 : intervention ERJ – collège Cluses**Samedi 12 avril 2014 : manifestation contre baisse vitesse à 80km/h–réunion préfecture**

Jeudi 24 avril 2014 : réunion du Conseil

Dimanche 27 avril 2014 : 15^{ème} Mémorial Spadino (Courmayeur)

Vendredi 2 mai 2014 : réunion mensuelle de l'antenne

Jeudi 22 mai 2014 : réunion du Conseil

Samedi 24 mai 2014 : repérage Motard d'un Jour

Mardi 27 mai 2014 : Motard d'un Jour (Annecy)

Vendredi 6 juin 2014 : réunion en Mairie – parkings 2RM (Annecy)

Vendredi 6 juin 2014 : réunion mensuelle de l'antenne

Samedi 7 dimanche 8 – lundi 9 juin 2014 : les Assises FFMC Lamoura (39)

Dimanche 22 juin 2014 : Rallye « Suivez la piste de la FFMC »

Dimanche 28 juin 2014 : stage AFDM « spécial filles » par Pascal Marcon

Vendredi 25 juillet 2014 : réunion mensuelle de l'antenne

Dimanche 27 juillet 2014 : Cornet de Roselend – FFMC 73

Vendredi 5 septembre 2014 : réunion mensuelle de l'antenne

Jeudi 2 octobre 2014 : rencontre Sociétaires Mutuelle (Annecy)

Vendredi 3 octobre 2014 : réunion mensuelle de l'antenne + AGE statuts

Samedi 4 octobre 2014 : réunion des coordinateurs FFMC (Paris)**Samedi 18 octobre-dimanche 19 octobre 2014 : Conseil de Région RAA (73)**

Lundi 20 octobre 2014 : réunion du Conseil

Vendredi 31 octobre 2014 : présentation FFMC – Alpes Spirit HD (Seynod)

Vendredi 7 novembre 2014 : réunion mensuelle de l'antenne + AGE statuts

Samedi 15 novembre –dimanche 18 novembre 2014 : JTI Vogüe (06)

Vendredi 5 décembre 2014 : réunion mensuelle antenne

Samedi 6 décembre 2014 : « accueil motard café-croissant » - adhésions 2015

Vendredi 12 décembre 2014 : réunion Mouvement (Chambéry)

RAPPORT FINANCIER

2014

Soumis au quitus en

Assemblée Générale Ordinaire 2014- FFMC 74

6 FEVRIER 2015

Salle de réunion – hôtel BELLEVUE

90, avenue de Genève – 74000 ANNECY

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici ci-après les informations s'agissant des comptes 2014 de l'antenne FFMC 74.

- Le solde des comptes au 31 décembre 2014 représente un montant de 1777.59€ sur compte bancaire et de 56.44€ sur compte livret.
 - L'année dernière nous avons fini à 1377.28€ sur compte courant et 55.16€ sur livret.
 - Le total de l'actif est de 1834.03€ et le total du passif de 1834.03€.
 - En annexe vous avez le tableau des comptes de résultat 2014 et le bilan 2014,
 - Ainsi que la comparaison entre 2013 et 2014.
-
- La demande de vérification des comptes pour l'année 2014 a été transmise au Vérificateur aux comptes de la fédération, directement via SCOTR en date du 02/01/2015 et l'exercice est en cours de vérification.
-
- Nous maintenons les comptes dans le positif comme nous nous y étions engagés lors de la reprise des comptes courant 2012.

Pour le conseil FFMC 74

Isabelle Marguerettaz

Ludovic Alberti

Gilbert Elefterakis

Coordinatrice

Trésorier

Trésorier adjoint

ANNECY LE 6 FEVRIER 2015